

progrès en ce qui concerne nos entrepôts frigorifiques et nos facilités de transport. Le Canada a pris aujourd'hui une forte position sur les marchés de la Grande-Bretagne, et c'est au gouvernement et à tous les exportateurs de voir à maintenir leur influence sur ces marchés. Tous les Canadiens doivent être fiers de savoir que le beurre, le lard et le fromage canadiens sont tenus en si haute estime par le consommateur anglais. L'exportation de ces produits augmente considérablement, de sorte que nous pouvons bien espérer conserver notre place sur le marché anglais. Permettez-moi de citer quelques chiffres qui donnent une idée du volume du commerce que nous faisons sous ce rapport. En 1896, nous avons expédié en Angleterre près de 5,000,000 de livres de beurre; en 1899, nous en avons expédié 19,000,000 de livres. En 1896, nous avons expédié en Angleterre 164,000,000 de livres de fromage; en 1899, 189,000,000 de livres. Nos exportations de lard dans la mère patrie ont augmenté énormément. En 1896, nous avons exporté 47,000,000 de livres de lard; en 1899, nous en avons exporté 111,000,000 de livres.

Je suis aussi heureux de faire observer que le gouvernement a l'intention d'établir un mode d'inspection plus efficace relativement à nos produits alimentaires qui sont expédiés en Angleterre. Si nous devons maintenir la position que nous occupons aujourd'hui sur le marché anglais, il est de la plus haute importance, non seulement que nous y envoyions nos denrées de la meilleure qualité, mais aussi que nous les envoyions dans le meilleur état possible. Un mode convenable d'inspection contribuera à nous faire atteindre ce but, et le consommateur anglais, en achetant un produit canadien, sera certain qu'il achète un article de la meilleure qualité.

J'ai maintenant l'intention, M. l'Orateur, de parler pendant un instant d'une question qui occupe aujourd'hui les esprits, non seulement au Canada, mais dans tout l'univers civilisé. Je fais allusion à la guerre du Sud-africain, et je désire surtout parler de la part que nos volontaires canadiens y prennent. L'Empire britannique subit aujourd'hui de rudes épreuves. Les événements des quelques dernières semaines sont de nature à nous affliger tous. Quoi qu'il en soit, M. l'Orateur, les désastres n'ont pas abattu le courage du peuple anglais; ils n'ont fait que le stimuler. Les revers que nous avons subis n'ont fait que rendre la nation plus forte, forte dans le sens de la justice de sa cause, forte dans l'idée que le droit triomphera, à la fin. Bien que la fin de la guerre soit éloignée, si nous en jugeons d'après les apparences du moment, cependant, il ne peut y avoir qu'une fin, M. l'Orateur, et c'est le triomphe définitif des armes anglaises, le règne du droit et de l'ordre, de la liberté et du bon gouvernement, avec justice égale et droits égaux pour tous dans le Sud-africain sous le drapeau anglais.

Nous regrettons tous cette guerre, M. l'Orateur; nous regrettons les causes qui l'ont amenée. Nous regrettons excessivement les pertes de vies qu'elle a entraînées, mais la question a un autre aspect. La guerre a resserré les liens qui unissaient l'Empire. Elle a donné au monde le spectacle des colonies se tenant derrière la mère patrie pour lui prêter main-forte. L'Empire a présenté un front ferme et uni à l'ennemi, et quand la guerre sera terminée, le monde contempera un Sud-africain uni et un empire britannique uni.

Je prétends que la part que le Canada a prise à cette guerre est à son grand honneur. Lorsque les hostilités ont commencé, notre gouvernement s'est trouvé en présence d'une question très grave et très sérieuse, entièrement nouvelle dans notre histoire constitutionnelle. Il s'agissait de savoir si, oui ou non, la population du Canada devait prendre part aux guerres de la Grande-Bretagne. On a parlé de l'acte du gouvernement qui envoyait ces contingents sans avoir au préalable convoqué le parlement. M. l'Orateur, le principe portant que le parlement doit avoir la haute-main sur les dépenses de tous les deniers publics est un principe sain, un principe auquel le parti libéral a toujours été fidèle. C'est un principe qui constitue la base du gouvernement responsable. Mais il y a dans l'histoire des nations, comme dans l'histoire des individus, des moments où il est nécessaire d'agir promptement; il y a des moments où l'on peut violer la lettre de la loi, tout en en conservant l'esprit. A mon avis, le gouvernement a bien fait d'adopter la ligne de conduite qu'il a adoptée, et j'espère que le pays appuiera ce qu'il a fait.

Le gouvernement, et surtout l'honorable ministre de la Justice et de la Défense (M. Borden, King, (N.-E.)) ont droit à de grandes félicitations pour l'intelligence et la diligence dont ils ont fait preuve lorsqu'il s'est agi d'habiller et de transporter nos braves volontaires. Les contingents envoyés sur le théâtre de la guerre sont un honneur pour le Canada, et c'est avec orgueil que nous constatons qu'ils se sont déjà distingués par le courage qu'ils ont montré. Je ne doute nullement qu'ils ne continuent à se bien comporter. Le gouvernement impérial a accueilli avec reconnaissance l'acte du Canada. Notre pays a appuyé noblement la mère patrie et lui a prouvé sa fidélité par autre chose que des paroles.

Certaines personnes semblent craindre que le Canada ne paie pas une assez forte partie des dépenses occasionnées par l'envoi des volontaires. Je ne doute pas que lorsqu'il connaîtra tous les faits, le public ne soit convaincu — comme l'est le gouvernement impérial — que le Canada agit très généreusement en cette affaire. Que fait le Canada? Le gouvernement s'est chargé d'enrôler, d'armer, d'habiller et de nourrir ces contingents, de payer leur transport et les dépenses de toute nature faites jusqu'à